

Les rencontres « Paroles d'Européens ! »

1. Comment est associée la société civile pendant la Présidence française du Conseil de l'Union européenne?

Le Président de la République, le Premier ministre, le Ministre des Affaires étrangères et européennes et le Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes ont souhaité faire de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), du 1^{er} juillet au 31 décembre, une présidence citoyenne.

Dans cette perspective, il convient de montrer de manière concrète à quoi sert l'Union européenne et d'expliquer au grand public les enjeux de cette présidence. Ainsi, le Ministère des Affaires étrangères et européennes entend œuvrer étroitement avec la société civile pour donner la parole aux citoyens européens à travers une série de rencontres intitulées « Paroles d'Européens ! ».

2. Quel est le calendrier des rencontres « Paroles d'Européens » !

« Paroles d'Européens ! » comprend deux types d'évènements :

- des événements, organisés par le Ministère des Affaires étrangères et européennes, à dimension pédagogique et prospective, temps forts de la présidence
 - 13 juin 2008 - Les citoyens Français et les enjeux de la future présidence française de l'Union européenne (Marseille)
 - 10 et 11 octobre 2008 - « La Rentrée des jeunes européens : les nouvelles générations face à l'Europe de demain » (Nantes)
- des manifestations, de grande ampleur, organisées par des représentants de la société civile
 - 21 juin 2008 - Les Etats généraux de l'Europe organisés par EuropaNova, le Mouvement européen et Notre Europe sur « la citoyenneté européenne » (Lyon)
 - 4, 5 et 6 septembre 2008 - Le Forum civique européen organisé notamment par la Ligue de l'Enseignement et le CIDEM sur « Mobilité, dialogue, participation » (La Rochelle)
 - (date et lieu à confirmer) - « Le Forum européen des think tanks » organisé par Notre Europe, Aspen et la Fondation pour l'innovation politique

NB – A Lille, le 7 mai, à l'avant veille de la Journée de l'Europe, une rencontre intitulée le « Rendez-Vous des Européens » sera l'occasion d'échanger avec le grand public des valeurs qui fondent l'identité européenne.

3. A quoi servent les rencontres « Paroles d'Européens ! » ?

Le plus souvent affaires de spécialistes, experts, journalistes ou fonctionnaires, les politiques européennes paraissent lointaines pour le citoyen et souvent déconnectées des réalités du terrain.

L'enjeu des rencontres « Paroles d'Européens ! » est donc simple : donner chair à l'Europe en présentant les projets européens réalisés et à venir, et permettre, à chaque citoyen qui le souhaite, de rencontrer et d'échanger avec ceux qui préparent l'Europe de demain.

4. Les rencontres « Paroles d'Européens ! » préparent-elles la Présidence française du Conseil de l'Union européenne ?

Le programme de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne est en préparation depuis plusieurs mois en lien avec le programme législatif de la Commission et du Parlement européen. Ces rencontres n'ont donc pas vocation à préparer le contenu ou le déroulement de la Présidence, mais bien à sensibiliser et mobiliser les Français pour cette échéance essentielle et à nourrir la réflexion sur les enjeux de l'Europe d'aujourd'hui et de demain.

Le Président de la République a souhaité marqué le retour de la France en Europe et de l'Europe en France. Cette série de rencontres en constitue l'illustration.

5. Qui participent aux rencontres « Paroles d'Européens ! » ?

Les rencontres « Paroles d'Européens ! » s'adressent à tous les citoyens français et européens qui souhaitent comprendre, débattre et faire des propositions sur l'Europe. Le Ministère des Affaires étrangères et européennes s'appuie sur les associations, les universités, les écoles, les collectivités locales (régions, départements, ville) et les ambassades de l'Union européenne pour mobiliser le public le plus large et diversifié possible.

Les participants seront invités à réfléchir en tant que citoyen européen. Les sujets choisis sont des sujets d'intérêt général européen et seront débattus par des intervenants et des participants de plusieurs pays de l'Union européenne.

6. Comment participer ?

Pour participer, il suffira de s'être inscrit au préalable sur le site www.touteurope.fr. L'entrée sera gratuite, dans la limite des places disponibles.

Au-delà des informations pratiques, le site www.touteurope.fr offrira également un espace de dialogue pour permettre aux internautes de poser leurs questions et de soumettre leurs réflexions à des spécialistes ou décideurs européens qui y répondront le jour même des rencontres « Paroles d'Européens ! ».

7. Quel est l'esprit des rencontres « Paroles d'Européens ! » ?

Chaque manifestation doit être l'occasion d'échanger et de confronter les opinions. A travers des plénières et ateliers, des reportages sur l'Europe, des sondages d'opinion, des témoignages viendront illustrer les thématiques débattues.

La participation du public sera assurée par les animateurs professionnels qui feront respecter un équilibre des temps de parole des différentes interventions.

Un « village associatif européen » permettra également aux associations et aux institutions intéressées de présenter leurs activités. Les rencontres seront sérieuses sur le fond, mais ludiques et conviviales sur la forme.

8. Comment s'impliquer dans les rencontres « Paroles d'Européens » ?

Les rencontres « Paroles d'Européens ! » sont un projet d'intérêt général qui requiert une large mobilisation. Chacun peut s'impliquer en relayant l'information auprès de ses proches et de ses réseaux, en contribuant au débat d'idées sur internet et bien évidemment en participant à chacune des rencontres.